



CAHIER DES CHARGES SAISON 21-22





PRÉSENTATION

Le CHAMPIONNAT REGIONAL DE COMBINE est une compétition pour les catégories :

- Moins de 11 ans, nés en 2011 et 2012;
- Moins de 13 ans, nés en 2009 et 2010;
- Moins de 15 ans, nés en 2007 et 2008;
- Moins de 18 ans, nés en 2004,2005 et 2006

Pour la saison 21/22, ce championnat aura lieu le

« DIMANCHE 10 AVRIL »

A LAFENASSE (81)

QUI PEUT PARTICIPER?

La licence sportive pour la saison 21-22 est obligatoire.

Tous les joueurs licenciés U11 U13 U15 U18 peuvent participer à ce championnat.



INSCRIPTIONS

L'inscription pour ce championnat est à réaliser par mail auprès de Nicolas JULIA

n.julia@ffboules.fr

Le club organisateur de Lafenasse oganisera un repas.

<u>Contact restauration</u>: Philippe RAYNAUD = raynaudphilippe85@gmail.com

Les inscriptions (repas et compétition) seront possibles jusqu'au :

mercredi 6 avril 18h00

LES RÉCOMPENSES

Les récompenses à offrir le jour du championnat sont prises en charge par la Ligue Occitanie.

Seuls les 3 premiers de chaque catégorie reçoivent une récompense



CLASSEMENTS U11 U13

Chaque joueur effectue ses parties de groupes :

- Victoire = 3 points
- Nul = 2 points
- Defaite = 1 point
- + parties de classement

CLASSEMENTS U15 U18

Qualificatif aux championnats de France... Tirage géré par la Ligue



DECOMPTE DES POINTS

		U11	U13	U15	U18
Nombre de mènes jouées		8			
Nombre de boules jouées par mène		3		4	
Distances de jeu		But fixe à 10,4m	But fixe à 11,4m	11,5-15,5m (G) 11,5-15m (F)	12,5-17,5m (G) 12,5-16m (F)
Diamètre du cercle		180 cm	140 cm		
Cible de tir		Daula blancha 100 mm l		Boule du joueur adverse	
Placement de la cible de tir		Au centre du cercle Emplacement de la boule poi		la boule pointée	
POINT	boule dans le cercle	1 pt			
	« biberon »	2 pts			
TIR	Boule touchée et sortie du cercle	2 pts 1 pt		pt	
	Boule touchée et déplacée	2 pts*		0 pt	
	Point de chute dans le cercle	1 pt		0 pt	
	But tapé et sorti du cercle	Tir au but non autorisé		2 pts	
	Carreau dans le cercle	3 pts 2 pts		ots	

^{* :} la boule touchée devra être sortie de son emplacement initial.